
Réunion des ministres des finances de la Zone franc

Yaoundé, 9 avril 2016

Communiqué de presse

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis le samedi 9 avril 2016 à Yaoundé, sous la présidence de M. Alamine Ousmane Mey, ministre des finances du Cameroun.

Face aux risques persistant au niveau de l'économie mondiale et à l'ensemble des chocs qui affectent aujourd'hui l'Afrique subsaharienne et notamment la Zone franc, les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont réitéré leur engagement à œuvrer pour le développement économique en mettant en œuvre des politiques publiques ambitieuses, contribuant au renforcement de l'inclusion économique et sociale des populations et garantant de la viabilité des finances publiques à long terme.

Les participants ont également étudié l'état de la convergence nominale et réelle en 2015 en Zone franc. Ils ont souligné l'hétérogénéité des performances macroéconomiques des États. Alors que des pôles de croissance s'affirment, d'autres espaces de la Zone franc sont confrontés à des chocs importants qui pèsent sur l'activité. Les évolutions de la situation sécuritaire et des cours des matières premières seront déterminantes pour les perspectives économiques en 2016. Dans ce contexte, les participants ont souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles et des programmes de diversification des économies afin d'améliorer la résilience globale de la Zone franc face aux chocs exogènes négatifs.

Avec le souci d'accélérer la convergence nominale et réelle et l'intégration régionale, les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont demandé au comité de convergence de la Zone franc de leur soumettre des propositions au cours de la prochaine réunion, en vue d'améliorer le suivi de la mise en œuvre des recommandations identifiées lors de leurs réunions semestrielles.

Ils ont mené une réflexion commune sur les réponses à apporter à la forte baisse des cours des matières premières, en particulier des hydrocarbures, qui touche depuis plusieurs mois de nombreux pays de la Zone franc. Ainsi, confrontés à ce choc, les États sont contraints d'adapter leurs politiques publiques pour tenir compte du ralentissement de l'activité et de la baisse des ressources budgétaires. Dans ce contexte, les participants ont débattu de la nécessité de mettre en œuvre à court terme les politiques d'ajustement permettant de maintenir un cadre budgétaire et financier viable, et de déployer en parallèle les réformes structurelles à même de soutenir la croissance à long terme. Des efforts importants doivent être produits pour améliorer la mobilisation des recettes et rationaliser les dépenses, sans toutefois remettre en question les investissements nécessaires au développement des États, mais en s'attachant plutôt à renforcer l'efficacité des dépenses courantes. En outre, les participants ont reconnu le rôle que les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales pouvaient jouer pour soutenir l'ajustement budgétaire. Ces partenaires peuvent aider les États à développer de nouveaux instruments, notamment fiscaux, de mobilisation des ressources intérieures publiques. A cet égard, ils ont invité les partenaires techniques et financiers à étudier les modalités d'adaptation de leurs instruments à la situation particulière des États touchés par un choc sur les exportations de matières premières, afin de maximiser l'impact de ces instruments.

Par ailleurs, les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales ont réaffirmé leur souhait de travailler de concert à l'approfondissement de l'intégration régionale en Zone franc. Ils se sont accordés sur la nécessité de renforcer l'intégration commerciale pour que les flux commerciaux, encore faibles aujourd'hui, soient à la hauteur du potentiel offert par l'existence d'unions économiques et monétaires. Les enjeux en la matière sont multiples. Ils portent sur la nécessaire harmonisation du cadre juridique, ce qui suppose en premier lieu la transposition et l'application de la réglementation communautaire. Les États doivent également s'attacher à supprimer les barrières non-tarifaires qui constituent des freins importants aux échanges. Le développement des infrastructures régionales de transport apparaît comme une priorité. Il convient désormais de coopérer plus étroitement, avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux, pour développer et financer des projets concourant à renforcer le réseau régional d'infrastructures.

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales, tout en saluant le retour progressif de la paix en République Centrafricaine, exhortent les partenaires du développement à maintenir et renforcer leurs concours en faveur de ce pays. Ils rappellent par ailleurs le choc auquel les pays du bassin du lac Tchad (Cameroun, Niger et Tchad) continuent de faire face. Ils expriment leur solidarité à l'égard des populations victimes de cette situation et invitent la communauté internationale à les soutenir.

Ils ont enfin chaleureusement remercié les autorités camerounaises pour l'organisation de cette réunion de la Zone franc et pour l'accueil réservé aux participants. Ils ont accepté l'invitation des autorités françaises de tenir la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc à Paris.